



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sécurité

Question écrite n° 45891

Texte de la question

M. Pierre Cohen attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les effets de l'essor du marché de la sécurité privée. De plus en plus de petites sociétés se créent pour répondre à la demande. Actuellement, on compte 145 000 agents privés dans le secteur de la sécurité. Or la plupart des sociétés appréhendent mal les problèmes inhérents à la profession en terme de recrutement et de formation et abordent parfois la question de la sécurité avec une connaissance insuffisante. Le « turn over » constaté dans ce secteur témoigne des conditions difficiles dans lesquelles s'exerce cette profession où la convention collective est peu ou mal respectée, où les contrats à emplois du temps variables fleurissent, où l'inadaptation des postes aux aptitudes et à la formation du personnel est généralisée. Il en résulte un développement de la précarité pour les agents, une mauvaise image de la profession par l'opinion publique et une maîtrise insuffisante de la sécurité. Dans ce contexte, il lui demande si elle envisage de prendre des mesures pour inciter les entreprises à exercer leur métier dans des conditions acceptables pour tous.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cohen](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45891

Rubrique : Services

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2000, page 2800